



Ensemble pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty Together

La Société d'inclusion économique et sociale

Rapport annuel 2019-2020



La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)
Rapport annuel 2019-2020

Place Kings
440, rue King – pièce 423
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
<http://www.gnb.ca/pauvreté>

Septembre 2020

Imprimé (bilingue) : ISBN 978-1-4605-2617-0
PDF (français) : ISBN 978-1-4605-2619-4
PDF (anglais) : ISBN 978-1-4605-2618-7

12870 Imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettres d'accompagnement

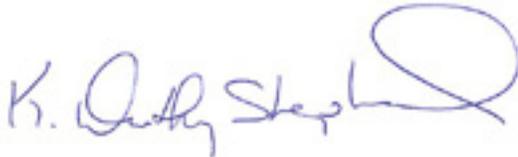
De la ministre à la Lieutenante-gouverneure

L'honorable Brenda L. Murphy
Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure,

Conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, j'ai l'honneur de vous présenter, à titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, le rapport annuel des activités de la Société pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Je vous prie de recevoir l'assurance de ma très haute considération,



L'honorable K. Dorothy Shephard
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Du président à la ministre

L'honorable K. Dorothy Shephard
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du
Nouveau-Brunswick

Madame,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués,



Éric Beaulieu
Président

Table des matières

Message de la ministre	1
Message des coprésidents.	2
Coordonnées	4
Mandat.	5
Contexte historique	6
<i>EVP2 (2014-2019)</i>	7
Comités consultatifs de la Société d'inclusion économique et sociale	8
Ensemble pour vaincre la pauvreté 3 – Processus d'engagement public	9
Réseaux d'inclusion communautaire (RIC).	10
Littératie financière	23
Progrès des 28 mesures prioritaires	29
Résumé des activités de recrutement.	31
Langues officielles.	31
Faits saillants des activités	32
États financiers	37

Message de la ministre

À titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), j'ai le plaisir de vous présenter les activités de la Société pour l'exercice financier 2019-2020.

Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick est une initiative non partisane qui, dès ses débuts, a été adoptée à l'unanimité par les députés de l'Assemblée législative. Le conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale est formé de trois ministres du gouvernement et d'un membre élu de l'Opposition officielle, ainsi que de personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté et de représentants du secteur sans but lucratif et du monde des affaires.

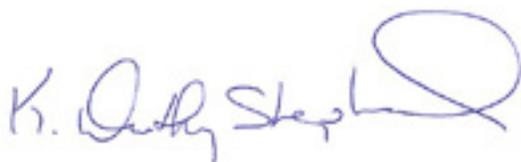
La dernière année a été extrêmement occupée et productive pour la SIES, les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et les nombreux intervenants en matière d'inclusion économique et sociale.

Le renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* a été au cœur des activités de la SIES pendant l'exercice 2019-2020. Tel que prescrit par la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, la SIES a le mandat de renouveler le plan à tous les cinq ans, par le biais d'un processus d'engagement public. Le deuxième plan venant à échéance à la fin de 2019, il fallait, dès le début de 2018, songer à préparer un nouveau plan qui poursuivrait sur la lancée d'EVP1 et EVP2. Le nouveau plan a été rendu public en mars 2020.

La réduction de la pauvreté est une question complexe qui me tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi j'apprécie le privilège qui m'a été accordé d'être la ministre responsable de la SIES et d'être coprésidente de son conseil d'administration. J'ai le privilège de représenter le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et l'Opposition officielle, au sein de ce conseil depuis 2012.

Je tiens à rappeler au lecteur qu'*Ensemble pour vaincre la pauvreté* n'est pas un plan du gouvernement ou un plan d'affaires, ni un plan du secteur sans but lucratif ou un plan des citoyens. C'est le plan du Nouveau-Brunswick, créé par le Nouveau-Brunswick, pour le Nouveau-Brunswick. Parce que nous avons tous un rôle à jouer dans le processus d'amélioration de la vie de nos concitoyens.

En terminant, je désire remercier sincèrement les membres des RIC et leurs partenaires, ainsi que les membres du conseil d'administration et du personnel de la SIES, pour leur travail au cours de l'année. Votre dévouement, votre engagement et votre collaboration témoignent de la vitalité du développement communautaire et de la propagation du mouvement de renforcement des collectivités dans notre province



Honourable K. Dorothy Shephard
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale

Message des coprésidents

Une autre année chargée et productive vient de s'écouler pour la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), les Réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et les nombreux acteurs de l'inclusion économique et sociale.

Les initiatives découlant du Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick et des plans régionaux ont considérablement changé et amélioré la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

Les efforts d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick à ce jour ont été marqués par un engagement de tous les secteurs à travailler ensemble pour réduire la pauvreté et créer une province où tous les citoyens peuvent pleinement participer. Le travail pour mettre en œuvre *Ensemble pour vaincre la pauvreté* se poursuit sans relâche, grâce au travail acharné des douze réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et de leurs organismes partenaires locaux.

Les RIC sont au cœur d'EVP et sont soutenus par la Société d'inclusion économique et sociale. Au fil des années, les RIC ont réussi à créer un mouvement d'engagement communautaire sans précédent dans la province. Nous les félicitons et les remercions pour leur dévouement. Le lecteur pourra voir leurs résultats dans la section de ce rapport consacrée aux réseaux.

Au cours du dernier exercice, les principaux domaines d'intervention la SIES étaient les suivants :

- Terminer la cinquième année d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 2*.
- Un processus d'engagement du public menant au renouvellement et à l'élaboration d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 3*. Ce fut le processus de mobilisation du public le plus complet à ce jour, qui comprenait un sondage en ligne, plus de 40 dialogues publics, huit dialogues sectoriels, des groupes de discussion avec des personnes vivant dans la pauvreté, un échange des meilleurs cerveaux et un appel de mémoires.

Le conseil d'administration tient à saluer les efforts déployés par la SIES dans l'élaboration et la mise en œuvre du processus de renouvellement d'EVP, soutenu en partie par les RIC.

La participation et le soutien continus des citoyens ainsi que des secteurs sans but lucratif, des entreprises et du gouvernement constitue le principal atout d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*. L'engagement collectif à travers la province et le caractère non partisan établi dès le départ rendent ce plan unique et restent une pierre angulaire pour assurer son succès. Nous espérons pouvoir compter sur ces principes dans les années à venir.

La pauvreté est un problème complexe qui va au-delà du revenu d'un individu. De nombreux facteurs peuvent augmenter les chances de vivre dans la pauvreté : certains sont systémiques et basés sur des conditions de vie, tandis que d'autres sont dus à des circonstances de vie inattendues. De nombreux progrès ont été accomplis en matière de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick, mais il y aura toujours des défis à relever.

Le conseil félicite le gouvernement du Canada pour son engagement à poursuivre sa collaboration avec les parties prenantes grâce à la création d'un Conseil consultatif national sur la pauvreté. La nomination de Scott MacAfee, coordinateur depuis de nombreuses années à la SIES, à titre de président de ce conseil est, sans contredit, une reconnaissance de sa précieuse contribution au mieux-être de ses concitoyens du Nouveau-Brunswick et la haute estime à laquelle dont jouit la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick à travers le Canada.

Nous félicitons les douze réseaux d'inclusion communautaire pour leur travail exceptionnel au cours de la dernière année. Ces réseaux sont très actifs dans leurs collectivités et, année après année, ils réussissent à rassembler les citoyens, les groupes et d'autres partenaires pour qu'ils aident leurs concitoyens à améliorer leur qualité de vie.

Nous remercions également les membres du conseil d'administration de la SIES. Ces hommes et ces femmes provenant de partout dans la province représentent les quatre secteurs d'activité. Tout comme les représentants des RIC, ils consacrent de nombreuses heures de leur précieux temps à améliorer la qualité de vie de nombreux Néo-Brunswickois.

Le conseil d'administration de la SIES est appuyé au quotidien par une équipe petite, mais efficace, d'employés. Nous leur sommes reconnaissants de leurs efforts et de leur engagement. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'appui de tous les intervenants et résidents du Nouveau-Brunswick alors que nous faisons progresser ce projet de société innovateur et unique.

Monique Richard
Nick Ganong
Roger Martin
K. Dorothy Shephard

Coordonnées

La Société d'inclusion économique et sociale

Place Kings

440, rue King – pièce 423

C.P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1

Téléphone : 506 444-2977, Sans frais : 1 888 295-4545

Télécopieur : 506 444-2978

Courriel : esic-sies@gnb.ca

Site web : www.gnb.ca/pauvreté

Facebook : <https://www.facebook.com/OPTEVP/>

Équipe de la SIES

Stéphane Leclair, directeur général

Althea Arsenault, gestionnaire du développement des ressources

Brian Saunders, conseiller en matière de politiques

Marc Gosselin, coordonnateur

July Synnott, coordonnatrice

Pamela Robichaud, coordonnatrice

Catherine Evans, adjointe administrative

Conseil d'administration de la SIES

(au 31 mars 2020)

Président

Eric Beaulieu, sous-ministre, Développement social

Coprésidents

Monique Richard – citoyens, Saint-Ignace

L'hon. K. Dorothy Shephard – ministre responsable,
Saint John

Nick Ganong – secteur des affaires, St. Stephen

Roger Martin – secteur sans but lucratif, Dieppe

Citoyens ayant vécu ou vivant en pauvreté

Juanita Black, Saint John

Paul Levesque, Edmundston

Jennifer Melanson, Upper Coverdale

Angel Michaud, Perth-Andover

Beverly Wilcox, Bathurst (décédée)

Secteur sans but lucratif

Juliette Breau, Tracadie

Shelley Clayton, Fredericton

Secteur des affaires

Michel Guitard, Campbellton

Brittany Merrifield, Saint John

Gouvernement provincial

L'hon. Bill Oliver – ministre des Transports et de
l'Infrastructure, Kiersteadville

L'hon. Sherry Wilson – ministre responsable de Service
Nouveau-Brunswick, Moncton

Opposition officielle

Cathy Rogers – députée, Moncton

Mandat

Prévenir et réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences sont nombreuses, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque Néo-Brunswickois ait l'occasion d'atteindre son potentiel.

C'est à la suite d'un vaste processus d'engagement par le biais de dialogues publics avec les Néo-Brunswickois de tous les milieux que le premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014 (EVP1)*, a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

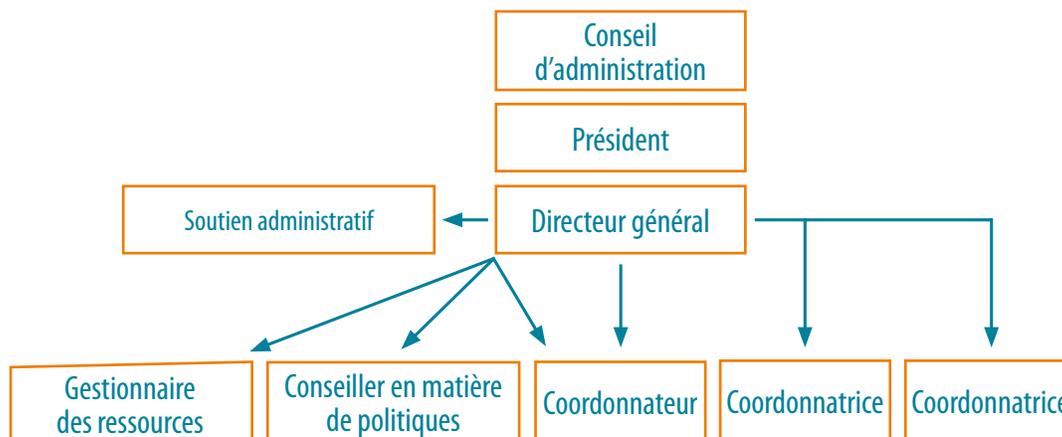
La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

1. D'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan EVP ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. De coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;

3. De gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
4. D'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la présente loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être élaboré et adopté à tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public conduit par la Société. Un deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019 EVP2* a été adopté et mis en œuvre en s'appuyant sur le succès d'EVP1. Le troisième plan – *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick (EVP3)* a été adopté en mars 2020 à la suite d'un processus d'engagement public exhaustif.

La SIES est dirigée par un conseil d'administration. Des rencontres du conseil d'administrations ont eu lieu à six reprises en 2019-2020. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil s'est chargé d'administrer les activités et les affaires de la Société, y compris les finances, les opérations, l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés dans le plan.



Contexte historique

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Au terme d'un processus de consultation exhaustif entrepris auprès d'environ 2 500 participants représentant les personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté, des représentants du secteur sans but lucratif, du gouvernement provincial et de l'opposition officielle, *Ensemble pour vaincre la pauvreté* a été élaboré et adopté.

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a ensuite été créée pour incuber, promouvoir et diriger le plan. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* pour soutenir le plan et les efforts de la SIES dans la mise en œuvre de ce plan.

Cette loi précise qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus de consultation du public mené par la SIES. À l'automne 2013, la SIES a entrepris une deuxième série de dialogues publics. Cet engagement de la population a mené à la création du deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019 (EVP2)*. Un autre processus d'engagement public a eu lieu au printemps 2019, ce qui a permis de créer le troisième plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick (EVP3)*. Ce troisième plan, qui comprend une nouvelle vision, a été présenté aux Néo-Brunswickois le 5 mars 2020.

Vision EVP1 et EVP2

Grâce à la coopération des gouvernements, des entreprises, du secteur sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

EVP3

Tous les Néo-Brunswickois jouissent des possibilités, des ressources et de la sécurité dont ils ont besoin pour s'épanouir et participer activement à la vie communautaire.

Présentation et responsabilité

Le succès de l'initiative de réduction de la pauvreté repose sur la reconnaissance que tous les citoyens et secteurs de la société doivent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. Il existe un engagement à poursuivre ce partenariat à l'intérieur d'un modèle de gouvernance qui comporte les éléments suivants :

1. Des réseaux d'inclusion communautaire économique et sociale sont formés à l'échelle locale et se composent de représentants des personnes vivant dans la pauvreté, du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du gouvernement.
2. Un conseil provincial d'inclusion économique et sociale composé de représentants du gouvernement (ministres et sous-ministres), du secteur communautaire, des entreprises et des personnes à faible revenu, et présidé par quatre coprésidents.
3. Une unité de coordination qui fournit un soutien en matière de coordination et d'administration au conseil provincial et aux réseaux d'inclusion communautaire.

EVP2 (2014-2019)

La Loi sur l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus d'engagement public mené par la SIES. Le processus d'EVP2, s'est déroulé à l'automne 2013 en collaboration avec les RIC et comprenait les étapes suivantes :

- Cueillette des commentaires lors des dialogues publics, des rencontres avec les intervenants régionaux et provinciaux, et en ligne;
- Analyse de l'information et élaboration du plan;
- Étude et approbation par le conseil d'administration de la SIES.

Près de 750 personnes ont participé aux séances de dialogue public tenues dans douze régions de la province. Une cinquantaine d'organismes communautaires ont soumis un mémoire ou pris part à des rencontres à l'intention d'organismes régionaux et provinciaux. Près de 500 commentaires ont été reçus en ligne.

L'ensemble du processus a permis de recueillir près de 5 000 commentaires. Cette rétroaction a mené à l'élaboration de 28 mesures prioritaires qui reflètent la teneur des discussions. Ces actions sont au cœur du plan et ont été regroupées dans les quatre piliers définis plus loin.

Le conseil de la SIES a approuvé le nouveau plan au printemps 2014, qui a été dévoilé lors d'une conférence de presse en mai 2014. La mise œuvre du plan a débuté à la fin de 2014.

EVP2 met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés. Ce plan reconnaît que chaque personne et communauté joue un rôle dans la promotion de

Pour plus de renseignements :

[Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick \(2014-2019\)](#)

l'inclusion économique et sociale, et invite à donner aux communautés le pouvoir de lutter contre la pauvreté et d'autres problèmes du Nouveau-Brunswick.

Objectif global

Dans l'esprit du premier plan d'inclusion économique et sociale, les efforts sont maintenus afin de favoriser l'inclusion économique et sociale et réduire la pauvreté de l'ensemble de la population du Nouveau Brunswick en renforçant les capacités de chaque communauté et en facilitant la collaboration des partenaires des quatre secteurs. L'accent est maintenu sur la réduction de la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p.100.

Mesures prioritaires

Le plan comprend 28 mesures prioritaires, réparties en quatre piliers :

- **Pilier 1** – Renforcement des capacités des communautés, notamment des mesures visant le soutien au développement communautaire, la communication et le réseautage, et le bénévolat.
- **Pilier 2** – Apprentissage, notamment des mesures visant l'éducation des enfants et des jeunes, et l'éducation, la formation et la préparation au marché du travail à l'intention des adultes.
- **Pilier 3** – Inclusion économique, notamment des mesures visant la participation au marché du travail et l'activité économique.
- **Pilier 4** – Inclusion sociale, notamment des mesures visant la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, le logement et le transport.

Une mise à jour de l'avancement des 28 mesures prioritaires est présentée à la [page 29](#) du présent rapport.

Comités consultatifs de la Société d'inclusion économique et sociale

Guichet unique

Mandat

Le mandat du comité consultatif du guichet unique était :

- D'effectuer de la recherche et de consigner les différentes manières et méthodes avec lesquelles l'information au sujet des programmes et services offerts par le secteur public et le secteur sans but lucratif est publiée.
- De proposer une stratégie permettant de soutenir la création d'un guichet unique offrant des renseignements actualisés sur les programmes exécutés par le secteur public et le secteur sans but lucratif. La stratégie comprendra également un plan de mise en œuvre détaillé.

Reddition de compte

Le comité relevait du conseil d'administration de la SIES.

Le comité a débuté ses travaux en avril 2017 et a soumis son rapport et ses recommandations au conseil d'administration de la SIES en mai 2018.

Les travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'un service de guichet unique au Nouveau-Brunswick se sont poursuivis en 2019-2020.

Revenu de subsistance/ Équité salariale

Le pilier Inclusion économique du plan Ensemble pour vaincre la pauvreté 2 (EVP2) comprend des mesures portant sur le revenu de subsistance et l'équité salariale.

Mandat

Le mandat du comité était :

- D'explorer le concept de revenu de subsistance;
- D'envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.

Reddition de compte

Le concept de revenu de subsistance réfère au revenu dont a besoin une personne ou une famille pour subvenir à ses besoins de base, pour maintenir un niveau de vie décent et sécuritaire et pour économiser dans le but de satisfaire aux besoins et réaliser des objectifs futurs. Comme ce fut le cas dans d'autres provinces, le comité a analysé ce concept sous son aspect pratique et sa pertinence au Nouveau-Brunswick.

Le comité a évalué la situation dans d'autres provinces et a préparé un document sur les options proposées au sujet du revenu de subsistance et de l'équité salariale.

Le comité a commencé ses travaux en avril 2017 et a soumis son rapport et ses recommandations au conseil d'administration de la SIES en mai 2018. L'analyse de divers modèles s'est poursuivie en 2019-2020.

Ensemble pour vaincre la pauvreté 3

– Processus d’engagement public

La *Loi sur l’inclusion économique et sociale* précise que la société doit renouveler le plan tous les cinq ans au moyen d’un processus de mobilisation publique. L’exécution d’EVP2 a été conclue à la fin de 2019. Afin de renouveler le plan, la SIES a préparé un processus détaillé de mobilisation publique qui s’est déroulé en février, mars et avril 2019 avec la collaboration des réseaux d’inclusion communautaire (RIC) et d’autres partenaires.

Un document de travail, [Retour sur le passé – Regard vers l’avenir](#), a fourni aux participants au processus de mobilisation publique un aperçu des réalisations au Nouveau-Brunswick en matière de réduction de la pauvreté et d’inclusion économique et sociale au cours des dix dernières années.

Plus de 2 300 Néo-Brunswickois ont exprimé leur point de vue sur les enjeux de la pauvreté et de l’inclusion économique et sociale.

Le processus a réuni des résidents du Nouveau-Brunswick, des organisations à but non lucratif, des entrepreneurs et des représentants de divers paliers du gouvernement pour parler de la pauvreté et de l’inclusion économique et sociale. Plus de 40 dialogues communautaires et huit dialogues sectoriels ont eu lieu. Le processus comprenait également un sondage en ligne sur la pauvreté, auquel plus de 1 200 personnes ont répondu, des groupes de discussion sur les personnes vivant dans la pauvreté et un appel à mémoires auquel ont répondu 23 organisations désireuses de présenter leur point de vue sur la pauvreté. Le sondage en ligne et le dialogue communautaire sont considérés comme une part importante du programme.

Des experts en la matière ont procédé à l’analyse des 25 000 commentaires et idées recueillis, ainsi que des études disponibles et des données probantes observées. Un événement en particulier, *L’échange Meilleurs cerveaux*, organisé par les Instituts de recherche en santé du Canada et la SIES, a rassemblé les parties prenantes, les chercheurs, ainsi que les décideurs et les responsables politiques clés des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dotés d’une expertise en inclusion économique et sociale. Les participants ont pris connaissance des principaux moteurs de la pauvreté au Nouveau-Brunswick et se sont penchés sur les pratiques exemplaires et les leçons tirées de modèles éprouvés de divers gouvernements en matière de réduction de la pauvreté, avec une attention particulière portée aux initiatives provinciales ou régionales. Ils ont classé par ordre de priorité les principales considérations visant à soutenir la réduction de la pauvreté dans chacun des quatre secteurs d’EVP en vue du prochain plan; et ils ont relevé les possibilités et les approches dont disposent les parties prenantes pour soutenir EVP3.

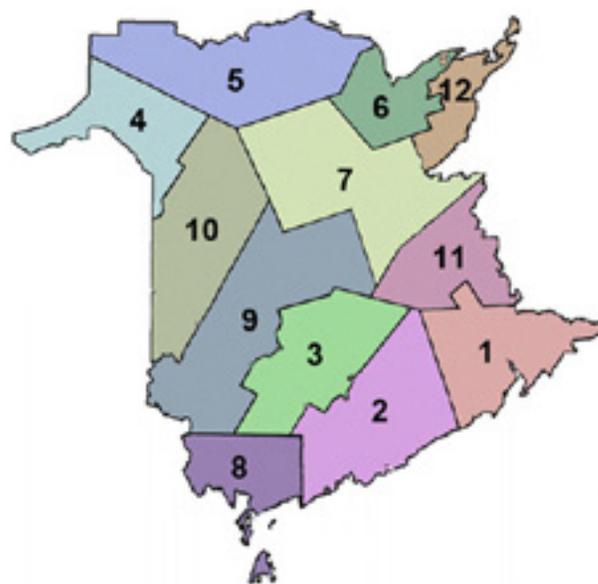
Le nouveau plan [Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d’inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 3](#) entre en vigueur début 2020.

Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* établit le cadre de référence pour la mise sur pied de réseaux d'inclusion communautaire (RIC) soit de façon indépendante, soit avec l'appui d'organismes à vocation communautaire déjà en place. Les RIC ont pour but de cerner, dans le cadre d'une démarche coopérative, les enjeux et priorités régionaux en matière de pauvreté, et d'élaborer et de mettre en œuvre un plan régional de réduction de la pauvreté qui est en harmonie avec les plans EVP.

Les RIC sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités, et ils contribuent à rehausser le niveau de mobilisation grâce à la portée des efforts collectifs et de la collaboration. Ils jouent un rôle de coordination avec les organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets communautaires qui font la promotion de l'inclusion économique et sociale dans le but de réduire la pauvreté. Les RIC ont favorisé l'avènement d'un nouveau modèle d'inclusion économique et sociale. Au lieu de s'en remettre aux divers paliers de gouvernement pour éliminer la pauvreté, la SIES, en partenariat avec les RIC, a permis aux collectivités et aux particuliers de participer et de contribuer à la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La SIES et les 12 RIC ont tenu plusieurs réunions conjointes au cours de l'exercice 2019-2020. Des réunions via vidéoconférence ont aussi eu lieu pendant l'année. Ces rencontres leur ont donné l'occasion d'échanger de l'information, des connaissances, des ressources et des pratiques exemplaires.



Portrait provincial

Valeur des projets au sein des collectivités (y compris le financement de la SIES)	7 778 573 \$
Valeur des contributions des collectivités	6 439 679 \$
Pourcentage d'investissement par les collectivités	83 %

Remarque : Ce tableau reflète les projets qui bénéficiaient d'un financement de la SIES. Les RIC ont participé à d'autres projets de développement communautaires qui ne recevaient pas de soutien financier de la SIES.

Les projets financés par la SIES suscitent l'engagement communautaire, qui se traduit par différentes formes de participation telles que l'aide financière, les dons en nature et le bénévolat. Le pourcentage d'investissement communautaire par projet témoigne de cet engagement communautaire.

Voici les projets qui ont été entrepris par les RIC en 2019-2020 et qui ont reçu du financement de la SIES :

Région 1

WA Action

Collectivités desservies :

Grande région de Moncton, comté de Westmorland et comté d'Albert

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

182 932 \$

Total des contributions par la collectivité :

954 640 \$

Valeur totale des projets :

1 137 572 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

84 %

Nombre de projets :

4

Nombre de participants :

61

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Sackville Commons Tool Library (Bibliothèque d'outils de Sackville Commons) – Création d'une bibliothèque de prêt d'outils
- Workplace Peer Support – (Soutien par les pairs dans le milieu de travail) – Formation d'un plus grand nombre de spécialistes du soutien par les pairs pour fournir un appui aux Services de santé mentale et à Logement dans le milieu de travail.
- WA Transpo, partie 1 – Regroupement de tous les groupes de conducteurs bénévoles existants de Westmorland-Albert.
- WA Transpo, partie 2 – Regroupement de tous les groupes de conducteurs bénévoles existants de Westmorland-Albert.

Région 2

Living SJ

Organisme d'accueil :

Enterprise Saint John

Collectivités desservies :

Grande région de Saint John, Sussex, Queens Est et Kings Est

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

126 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

589 380 \$

Valeur totale des projets :

715 380 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

82 %

Nombre de projets :

6

Nombre de participants :

3 003

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- *Around the Block* – (Nouvelles du quartier) – Bonnes nouvelles de la ville de Saint John
- Bâtir ensemble un départ précoce, partie 1 et partie 2 – Les parents et les gardiens d'enfants de moins de cinq ans vivant dans les quartiers vulnérables de Saint John ont des connaissances, des compétences et une résilience émotionnelle qui leur permet d'offrir tout le soutien nécessaire aux enfants pour réaliser leur plein potentiel.
- Lead Now – Youth Engagement (Diriger maintenant – Participation des jeunes), Boys and Girls Club de Saint John
- Books, Books, Books (Livres, livres, livres) – Stratégie d'alphabétisation visant à mettre des livres entre les mains de vos lecteurs et des familles afin de faire passer le taux d'alphabétisation à Saint John à 90 pour cent d'ici 2020.
- Gestionnaire de projets d'Outflow – Création d'un poste pour le programme afin d'améliorer la capacité d'offrir des possibilités d'emploi à ceux qui accèdent à l'aide sociale.
- Working for Change (Travailler au changement) – Renforcement des capacités en leadership communautaire.

Région 3

Réseau d'inclusion communautaire de la région de Fredericton

Organisme d'accueil :

Greater Fredericton Social Innovation Inc.

Collectivités desservies :

Fredericton, York South, Tracy, Oromocto, Gagetown, Sunbury County, Queens North, Minto et Chipman

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

55 710 \$

Total des contributions par la collectivité :

655 909 \$

Valeur totale des projets :

711 619 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

92 %

Nombre de projets :

5

Nombre de participants :

374

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Cupboards to Careers Program (Des placards aux carrières) – Service des méthodes et des ressources de la Fredericton High School
- Personalized Learning and Community Building on George Street School (Apprentissage personnalisé et développement communautaire à la George Street School) – Création d'un espace libre où les élèves, leurs parents et les agents communautaires pourront se rencontrer et effectuer leurs activités après les heures de classe.
- Community Learning in the Garden (Apprentissage communautaire au jardin) – Jardin communautaire
- Ferme-école urbaine Hayes, partie 1 et partie 2 – Ferme historique Hayes de Devon : ferme-école en milieu urbain.
- iGenNB : cohabitation de plusieurs générations pour le bien-être communautaire – étude de faisabilité visant à analyser les avantages mutuels de la cohabitation de plusieurs générations

Région 4

Réseau d'inclusion communautaire Nord-Ouest

Organisme d'accueil :

L'Atelier R.A.D.O. inc.

Collectivités desservies :

Comté de Madawaska, Grand-Sault, Drummond

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

87 248 \$

Total des contributions par la collectivité :

212 423 \$

Valeur totale des projets :

299 671 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

71 %

Nombre de projets :

8

Nombre de participants :

156

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Création Dexter – Réception de dons de vêtements usagés pour les revendre à la communauté.
- Grandma's Club (Club de Grand-mère) – Jumelage individuel et intergénérationnel d'une personne âgée et d'un élève de la maternelle à la cinquième année.
- Centre alimentaire communautaire – Centre alimentaire communautaire dans le nord du comté de Madawaska.
- Réseau de sécurité alimentaire nord-ouest – Création d'un robuste réseau de sécurité alimentaire.
- Créations Roseline's Creations, phase 2 – Programme de bijoux confectionnés à la main pour fournir une formation liée à l'emploi aux adultes ayant une déficience intellectuelle (entreprise sociale).
- Étude Transport G-S – Étude de faisabilité
- Service AUTO-nomie Madawaska Inc. – Expansion du service d'autobus communautaire qui offre un autre mode de transport dans la région de Madawaska et la livraison de boîtes d'aliments de la banque alimentaire aux citoyens des zones rurales confrontés à l'insécurité alimentaire
- Entreprise sociale RADO; magasin de vêtements d'occasion – phase 2.

Région 5

Réseau communautaire d'inclusion Restigouche

Collectivités desservies :

Comté de Restigouche

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

152 440 \$

Total des contributions par la collectivité :

628 716 \$

Valeur totale des projets :

781 156 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

80 %

Nombre de projets :

8

Nombre de participants :

1 644

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Transport Nord (phase 2) – Réseaux d'inclusion communautaires du nord coordonnent le transport et le renforcement des capacités en collaborant stratégiquement avec des partenaires.
- Répartitrice en matière de transport – Coordination d'une répartitrice pour le service de transport communautaire
- Expérience de travail pour jeunes en situation de défi
- *Apprendre et se nourrir* – Création d'un réseau et d'un plan d'affaires pour appuyer les programmes de repas scolaires.
- Youth Zone (Espace jeunesse) – Garderie et activités pour les jeunes après les heures de classe.
- Transport communautaire Restigouche – Coordination du transport communautaire de la région de Restigouche
- Programme de petit déjeuner pour tous!
- Répartition en matière de transport – Création d'un système de répartition pour le transport communautaire.

Région 6

Réseau d'inclusion communautaire Chaleur

Organisme d'accueil :

CBDC Chaleur

Collectivités desservies :

Première Nation de Pabineau, New Bandon, Allardville, Beresford, Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte, Bathurst.

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

125 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

1 363 216 \$

Valeur totale des projets :

1 488 216 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

92 %

Nombre de projets :

6

Nombre de participants :

5 237

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Poursuivre l'effort de concertation et de consultation de la Barque Coop (phase 3)
- Four Directions, phase 2 – Initiative visant à renforcer les capacités et l'assurance de jeunes confrontés à des défis en les invitant à participer à des activités en plein air.
- Coopérative de transport Chaleur – Poursuite de la mise au point d'un autre système de transport dans la région de Chaleur.
- Downtown Bathurst Revitalization Corporation (DBRC) – Création de boîtes de jardinage surélevées pour cultiver des légumes et promouvoir une source d'alimentation viable pour le public.
- Sécurité alimentaire régionale – Mise en place d'un réseau régional de sécurité alimentaire
- Espace Maritime – Projet de développement économique durable.

Région 7

Réseau d'inclusion communautaire de Northumberland

Organisme d'accueil :

Miramichi Adult Learning Inc.

Collectivités desservies :

Miramichi et les environs

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

144 920 \$

Total des contributions par la collectivité :

387 189 \$

Valeur totale des projets :

532 109 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

73 %

Nombre de projets :

6

Nombre de participants :

1 586

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Startup Miramichi – Espace de travail commun.
- Low Income Pass Program (Programme de laissez-passer pour les personnes à faible revenu) – Aide financière pour les usagers du transport communautaire.
- Association régionale multiculturelle de Miramichi (ARMM) – Marché du soir au centre-ville – Création d'un marché estival du soir pour améliorer le développement communautaire.
- De terre à table, phase 5 – Poursuite d'une stratégie de sécurité alimentaire pour le comté de Northumberland.
- Transport communautaire de Northumberland – Projet d'évaluation des besoins en transport collectif dans la région de Northumberland et d'élaboration d'un modèle de prestation de services.
- The Foundation Roof – Amélioration de la possibilité de perfectionnement professionnel et la préparation à l'accès au marché du travail, tout en promouvant le développement communautaire et l'entreprise sociale.

Région 8

Vibrant Communities du comté de Charlotte

Collectivités desservies :

Comté de Charlotte

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

119 125 \$

Total des contributions par la collectivité :

390 038 \$

Valeur totale des projets :

509 163 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

77 %

Nombre de projets :

5

Nombre de participants :

3 478

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Renforcement de la capacité communautaire – Renforcement des capacités des leaders d'organisme à but non lucratif du comté de Charlotte.
- Creating Opportunities for students and families (Création de possibilités pour les élèves et les familles) – Réduction de la pauvreté dans le comté de Charlotte en offrant aux élèves et à leurs familles l'accès à du soutien et à des possibilités.
- Leaders in Training and Junior Leaders in Training (Leaders en formation et jeunes leaders en formation) – Programme visant à répondre aux besoins des jeunes de la communauté.
- Charlotte Dial-a-ride – Programme de chauffeurs bénévoles.
- Millville Elementary School *I Can Read* (Je sais lire de Millville Elementary School) – Amélioration du niveau d'alphabétisation de notre jeunesse.

Région 9

Réseau communautaire d'inclusion Centre du Nouveau-Brunswick

Collectivités desservies :

Une partie du comté de York, Blissfield, Ludlow, Doaktown, Harvey, McAdam, Nackawic

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

25 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

106 000 \$

Valeur totale des projets :

131 000 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

81 %

Nombre de projets :

1

Projet financé par la SIES en 2019-2020 :

Rural transportation for seniors (Transport rural pour les aînés) – Transport nécessaire offert aux aînés de la communauté pour améliorer leur accès aux services médicaux, de vente au détail, de loisirs et d'emplois.

Région 10

Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria

Collectivités desservies :

Comté de Carleton et une partie du comté de Victoria

Le réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria n'a pas présenté de demande de financement à la SIES en 2019-2020. Le réseau a poursuivi son travail avec les projets en cours.

Investissement de la SIES dans les projets en 2018-2019 :

41 000 \$

Total des contributions par la collectivité :

64 845 \$

Valeur totale des projets :

105 845 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

61 %

Nombre de projets :

6

Projets de 2018-2019 financés par la SIES :

- Réseau de sécurité alimentaire communautaire – Coordination d'un réseau de sécurité alimentaire dans le comté de Carleton-Victoria.
- Salons de l'emploi
- Personnes offrant de l'aide pour les devoirs scolaires
- Tobique Tumblers – Compostage au jardin pédagogique Wolastoqiyik.
- Transport – Mise en branle d'un partenariat afin d'offrir un service de livraison en Woodstock et Florencevill
- Salon du bénévolat

Région 11

Réseau d'inclusion communautaire de Kent

Organisme d'accueil :

Place aux compétences Inc

Collectivités desservies :

Comté de Kent

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

213 799 \$

Total des contributions par la collectivité :

896 357 \$

Valeur totale des projets :

1 110 156 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

81 %

Nombre de projets :

7

Nombre de participants :

3 261

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Bengals II Learning Commons and Essential Skills Programming (Espace d'apprentissage collectif et programme d'acquisition des compétences essentielles Bengals II) – Création d'un espace d'apprentissage collectif pour permettre aux élèves de créer leur propre environnement afin d'améliorer l'apprentissage.
- Transport communautaire Kent – Programme de chauffeurs bénévoles Dial-a-ride qui fournit un service clé aux personnes les plus vulnérables du comté de Kent.
- Écoles communautaires entrepreneuriales de Kent – Initiation à l'entrepreneuriat chez les jeunes
- Impact pilot project 2020 – TC -Kent-CT : Driven to Connect (Projet pilote Impact 2020 de TC-Kent-CT : En route pour maintenir le contact) – Programme de chauffeurs bénévoles Dial-a-ride qui fournit un service clé aux personnes les plus vulnérables du comté de Kent.
- Plan de service de transport collectif dans Kent – Étude et élaboration d'un prototype de service dans le comté de Kent
- Projet Connexion compétences – Santé mentale et employabilité
- Sécurité alimentaire et jardins communautaires Kent phase.

Région 12

Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne

Organisme d'accueil :

Fondation communautaire de la Péninsule acadienne

Collectivités desservies :

Certaines parties du comté de Gloucester, Alnwick, Neguac, et secteurs des Premières Nations de Tabusintac et d'Eskinuopitijk.

Investissement de la SIES dans les projets en 2019-2020 :

106 720 \$

Total des contributions par la collectivité :

255 811 \$

Valeur totale des projets :

362 531 \$

Pourcentage de l'investissement de la collectivité :

71 %

Nombre de projets :

6

Nombre de participants :

848

Projets financés par la SIES en 2019-2020 :

- Avenir jeunesse PA – Coordination de tables rondes organisées par les jeunes dans la Péninsule acadienne.
- Pensez Frais/ Sécurité alimentaire – Coordination d'un réseau communautaire d'achat d'aliments et de formation de mentors communautaires dans le domaine de l'alimentation.
- Déplacement Péninsule – Programme de transport communautaire qui comprend un service de type Dial-a-ride et du covoiturage.
- Petits-déjeuners PA – programme de petits déjeuners dans la Péninsule acadienne
- Recrutement de bénévoles
- Les pratiques inclusives chez les employeurs de la Péninsule acadienne.

Littératie financière

En 2011, la SIES a commencé à collaborer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social (DS) du Nouveau-Brunswick pour promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Le programme – qui s'appelle au Nouveau-Brunswick *Obtenez vos prestations* (autrefois connu sous le nom de *Prenez votre part du gâteau en argent*) – fait l'objet d'une grande promotion par la SIES depuis ce temps.

Les personnes et familles ayant un faible revenu et qui ne produisent pas de déclaration de revenu annuelle laissent filer de nombreux crédits et prestations qui pourraient améliorer leurs vies, puisque l'admissibilité à ces programmes est fondée sur le revenu.

La force du projet *Obtenez vos prestations* repose sur la collaboration entre les divers organismes participants. La SIES mène ce projet et aide l'ARC à rejoindre les personnes

et collectivités et à étendre le programme à la grandeur de la province. Le programme *Obtenez vos prestations* est unique; il s'agit d'un programme provincial qui regroupe des ministères et agences provinciaux et fédéraux comme Service Canada, Emploi et Développement social Canada, et le Service des bibliothèques publiques du NB.

En mars 2020, la SIES, l'ARC, Service Canada et Emploi et Développement social Canada, devaient tenir neuf super comptoirs dans la province, un record. Les Néo-Brunswickois ayant un revenu modeste et qui ont participé à ces séances ont pu remplir et soumettre leurs déclarations de revenu, obtenir un numéro d'assurance sociale pour leurs enfants et les inscrire au Bon d'études canadien en même temps. Des renseignements sur d'autres programmes et prestations pour les familles étaient aussi offerts pendant ces séances. En raison de la pandémie du Coronavirus, seulement trois super comptoirs ont eu lieu.

Saison de l'impôt	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bénévoles	363	352	443	579	539	450	571	571	758	x
Déclarations soumises	13 969	14 481	17 705	17 763	20 124	21 402	22 671	23 389	23 667	x
Nombre de comptoirs	61	62	68	89	99	125	166	177	236	x
Prestations obtenues en \$		22 57 M	25 96 M	29 40 M	32 36 M	35 84 M	38 87 M	46 8 M	55 71 M	Données pas encore disponible

Source : Agence du revenu du Canada – Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

Bons d'études canadiens

La SIES fait la promotion au Nouveau-Brunswick du Bon d'études canadien (BÉC), une prestation offerte par le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC). Le BÉC est offert gratuitement aux enfants nés après 2004 et dont le revenu familial net est de moins de 46 605 \$ (année d'imposition 2018).

Chaque enfant admissible reçoit 500 \$, et recevra 100 \$ de plus pour chaque année d'admissibilité (jusqu'à 15 ans, ou un maximum de 2 000 \$).

Les prestations sont aussi disponibles pour les années précédentes auxquelles l'enfant était admissible.

L'argent doit être déposé dans un régime enregistré d'épargne-étude au nom de l'enfant et peut être utilisé pour défrayer les droits de scolarité ou de formation postsecondaire.

Aucune contribution financière n'est requise pour obtenir le bon d'étude. Les parents ou les grands-parents peuvent ouvrir un régime gratuitement. Les parents ou grands-parents doivent avoir en main les numéros d'assurance sociale de l'enfant et de la personne responsable de l'enfant.

La SIES fait la promotion du BÉC grâce à un partenariat avec EducAvenir, par l'entremise de la Fondation Omega de Toronto. Le partenariat facilite l'inscription en ligne au BÉC.

La promotion du BÉC comprend des affiches, des encarts postaux, des séances d'inscription, des publications Internet, sur Facebook, avec la collaboration de divers ministères du GNB et d'autres organismes. Une employée de la SIES est coprésidente nationale du Réseau des champions du Bon d'études canadien du ministère de l'EDSC, un groupe de travail pancanadien d'organismes qui font la promotion du BÉC.

En février 2020, pour une troisième année consécutive, la SIES, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC), a fait la promotion croisée des super comptoirs du programme *Obtenez vos prestations* dans le cadre d'un publipostage de l'EDSC envoyé aux familles d'enfants du Nouveau-Brunswick admissibles au Bon d'études canadien (BEC). En raison de la pandémie du Coronavirus, il a fallu mettre un terme à la promotion.

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/bon.html>

Réseau d'éducation financière

Le Réseau d'éducation financière est composé d'organismes gouvernementaux, privés et sans but lucratif, ayant uni leurs forces pour faciliter l'accès des Néo-Brunswickois aux connaissances, aux compétences et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières responsables et éclairées. La SIES est un des membres du Réseau d'éducation financière, et un des membres du personnel de la SIES préside le Réseau du Nouveau-Brunswick.

La mission du Réseau d'éducation financière est de créer et de maintenir un vaste réseau provincial de leaders de confiance dans les domaines de l'information et de l'éducation en littératie financière et de rendre les habitants de la province plus compétents financièrement en améliorant l'accès aux outils et aux ressources facilitant la compréhension.

La force du Réseau d'éducation financière repose sur son noyau de collaborateurs qui mettent en commun des ressources, du matériel et des informations dans le but de mieux servir les Néo-Brunswickois.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire repose sur un système alimentaire sain et durable qui permet d'assurer que de la nourriture saine soit disponible maintenant et pour les générations à venir. La production, la distribution, l'accès, la consommation et l'élimination sont nécessaires pour pouvoir jouir de la sécurité alimentaire. Soixante et une banques alimentaires font partie de l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick.

Dans le pilier de l'inclusion sociale d'EVP2, la société aborde la question de la sécurité alimentaire avec des partenaires. En tant que membre du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, la société collabore avec des intervenants au gouvernement et dans les organismes sans but lucratif afin de promouvoir la connectivité, l'alignement et l'engagement en matière d'alimentation dans la province.

Dans le cadre du plan EVP3, la SIES continuera de jouer un rôle de soutien, par le biais de RIC, dans des initiatives axes sur les programmes alimentaires dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Logement

La SIES appuie diverses stratégies du logement aux niveaux municipal, provincial et national.

Stratégie nationale sur le logement

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 40 milliards \$ dans la Stratégie nationale sur le logement pendant 10 ans : [Un chez-soi d'abord](#). L'objectif de cette stratégie historique est d'assurer à tous les Canadiens l'accès à un logement qui convient à leurs besoins et pour lequel ils ont les moyens. La stratégie sera d'abord axée sur la population la plus vulnérable. Cela inclut

les femmes et les enfants fuyant la violence conjugale, les personnes âgées, les Autochtones, les personnes handicapées, celles aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance, les anciens combattants et les jeunes adultes.

Au cours des 10 prochaines années, la stratégie diminuera de moitié l'itinérance chronique, logera 530 000 familles dans le besoin et investira dans la construction de jusqu'à 100 000 nouveaux logements abordables. Cela aura pour effet de créer des communautés durables où les familles pourront prospérer, les enfants pourront apprendre et grandir, tandis que les parents jouiront de la stabilité et des occasions nécessaires pour réussir. La stratégie nous rapproche un peu du droit d'avoir un logement, pour que personne ne se voie refuser l'accès à un logement à cause de son genre, de sa religion ou de son passé.

Au Nouveau-Brunswick, cela signifie un engagement continu et des attentes plus élevées afin de trouver une solution au problème de l'expiration des accords d'exploitation, où environ 28 000 ménages ont besoin d'un logement abordable dans la province.

Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick

La SIES soutient la conférence annuelle de l'Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick depuis quatre ans. Dans la dernière année, la SIES a confirmé un parrainage financier de 2 500 \$.

Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance

La SIES est un des partenaires de la Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance, un programme communautaire qui vise à prévenir et à réduire l'itinérance en fournissant un soutien direct et des moyens financiers à 61 communautés désignées et aux organismes qui s'occupent de l'itinérance chez les Autochtones partout au pays.

Littératie

Aux fins du pilier Apprentissage dans le cadre du plan EVP 2, la SIES a été invitée à prendre part aux équipes directrices de littératie (anglophones et francophones) visant à dresser des plans de travail pour la mise en œuvre des recommandations de la [Stratégie d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick](#).

Handicaps et santé mentale

La SIES appuie le renouvellement du Plan d'action-emploi du Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées qui aborde la question de l'emploi pour les personnes handicapées. L'accent est mis sur les mesures prioritaires suivantes :

- Promouvoir et soutenir l'inclusion dans les milieux de travail.
- Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l'emploi, et/ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.
- L'une des mesures prioritaires du plan EVP3 portera sur l'amélioration de l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie, et la réduction du temps d'attente.

Bénévolat

Dans le pilier d'EVP2 sur le renforcement des capacités des communautés, la SIES joue un rôle de soutien aux RIC dans les projets ont un lien avec les mesures prioritaires suivantes :

- Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés; et
- Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.

Avec la collaboration des RIC, la société continue son travail de liaison avec les groupes communautaires afin poursuivre des objectifs communs et d'appuyer d'autres organismes bénévoles dans leur lutte contre la pauvreté.

Transport

L'une des mesures prioritaires d'EVP2 était d'élaborer une stratégie globale de transport rural et urbain pour la province.

Au cours de l'exercice, la SIES a continué de suivre l'évolution des recommandations du rapport [Des surfaces aux services – Stratégie de transport inclusif et durable pour la province du Nouveau-Brunswick 2017-2037](#). Ce rapport a été soumis au gouvernement par le Comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbain de la SIES en décembre 2017. Le dialogue se poursuit avec les intervenants aux niveaux municipal, régional et provincial.

Les RIC ont poursuivi leurs efforts d'augmenter l'offre de services de transport.

La SIES fournit le soutien administratif et financier nécessaires à l'établissement et au fonctionnement de services de transport en favorisant les liens entre les différents services pour améliorer le modèle de fonctionnement.

La SIES sert également de lien entre les services communautaires et les principaux acteurs et décideurs au niveau provincial.

Lors de la pandémie de la COVID-19 à la mi-mars, la SIES a rapidement élaboré des protocoles spécifiques – y compris l'aide à l'obtention d'équipement de protection individuelle pour les conducteurs et les passagers – afin d'assurer un fonctionnement sécuritaire des services de transport dans la province. Un comité ad hoc a été créé pour travailler en collaboration avec les corps policiers provinciaux, la GRC, l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick et le ministère de la Sécurité publique. Un répertoire des services de transport communautaires indépendants a également été élaboré.

Régime médicaments du Nouveau-Brunswick

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick donne accès à une assurance médicaments aux Néo-Brunswickois non assurés. Les Néo-Brunswickois qui ont une carte d'assurance-maladie valide peuvent s'y inscrire. Le régime couvre les médicaments inscrits au Formulaire des Régimes médicaments du Nouveau-Brunswick.

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick est accessible aux résidents du Nouveau-Brunswick qui

- ont une carte d'assurance-maladie valide;
- n'ont pas d'assurance médicament (régime privé ou programme gouvernemental); ou
- ont une assurance médicament qui ne couvre pas certains médicaments qui font partie du Formulaire des Régimes médicaments du Nouveau-Brunswick, ou qui ont atteint leur limite de couverture maximale annuelle ou à vie.

Inscriptions au Régime médicaments

Exercice financier (finissant le 31 mars)	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de membres inscrits	5 840	8 479	10 832	12 301
Nombre total (%) de membres payant les trois primes les plus basses (200 \$, 400 \$ et 800 \$/année prime)	4 502 (77 %)	6 449 (76 %)	8 021 (74 %)	8 751 (71 %)
Nombre (%) de membres payant 200 \$/année	2 347 (40 %)	3 326 (39 %)	4 085 (38 %)	4 355 (35 %)
Nombre (%) de membres payant 400 \$/année	667 (11 %)	1 008 (12 %)	1 297 (12 %)	1 489 (12 %)
Nombre (%) de membres payant 800 \$/année	1 488 (26 %)	2 115 (25 %)	2 639 (24 %)	2 907 (24 %)

Source : Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick

De beaux sourires et une bonne vision

Le programme *De beaux sourires et une bonne vision* est le régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants des familles du Nouveau-Brunswick ayant un faible revenu et qui n'ont pas d'assurance dentaire ou de la vue privée ou gouvernementale.

Au 31 mars 2020, 16 229 enfants du Nouveau-Brunswick étaient inscrits au programme.

Promotion et sensibilisation

En 2019-2020, la promotion de la SIES a principalement porté sur le processus d'engagement du public menant au renouvellement d'EVP. Des campagnes radio et Facebook ont également eu lieu pour promouvoir diverses initiatives en matière de littératie financière.

Stratégie nationale de réduction de la pauvreté

La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, *Une chance pour tous*, lancée en août 2018, a pour vision d'aider à réduire la pauvreté, soutenir les Canadiens qui travaillent fort pour faire partie de la classe moyenne et

bâtir un pays réellement inclusif, prospère et diversifié, où la croissance économique bénéficie à tous. Un pays où tous les Canadiens peuvent réaliser leur plein potentiel.

Dans *Une chance pour tous*, le gouvernement du Canada a adopté une définition de la pauvreté semblable à celle d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté du Nouveau-Brunswick*. Une chance pour tous définit la pauvreté comme étant la condition d'une personne qui n'a pas les ressources, les moyens, les opportunités et le pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer et participer à la société.

Une chance pour tous reconnaît que la pauvreté ne se limite pas à l'argent. En plus de suivre l'incidence de la pauvreté (au moyen de la mesure du panier de consommation), le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer un tableau d'indicateurs permettant de suivre les progrès sur les questions entourant la pauvreté notamment : insécurité alimentaire, besoins insatisfaits en matière de logement, de santé et de maladies chroniques, itinérance, pauvreté économique extrême, taux d'alphabétisation et de numératie, nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne travaillent pas, n'ont pas suivi d'études ou de formation, proportion de Canadiens en faible revenu relatif, 40 % inférieurs de la répartition du revenu, salaire horaire médian, taux d'entrée et de sortie de la pauvreté, écart moyen de la pauvreté et résilience des actifs (mesurée par la capacité de couvrir les dépenses pendant trois mois avec l'épargne).

Conseil consultatif national sur la pauvreté

En 2019, le gouvernement du Canada a créé un Conseil consultatif national sur la pauvreté (Conseil consultatif) afin de rendre des comptes de manière continue à la population canadienne en matière de réduction de la pauvreté. Le mandat du Conseil consultatif consiste à présenter des conseils indépendants quant à la réduction de la pauvreté au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (le ministre), à rédiger un rapport annuel sur les progrès réalisés pour réduire le niveau de pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, à entretenir un dialogue avec les Canadiens sur la pauvreté et à entreprendre toute autre activité demandée par le ministre.

Un ancien coordonnateur des réseaux d'inclusion communautaire à la Société d'inclusion économique et sociale a été nommé président du Conseil consultatif national. Il a auparavant travaillé pendant 19 ans à la réduction de la pauvreté avec le gouvernement provincial, dans un premier temps au sein du ministère du Développement social, ensuite auprès de la Société d'inclusion économique et sociale.

La SIES s'engage à poursuivre sa collaboration avec les parties prenantes par l'intermédiaire du Conseil consultatif sur la pauvreté et à travailler de concert avec le gouvernement du Canada pour améliorer l'inclusion économique et sociale des résidents du Nouveau-Brunswick.

COVID-19

Quelques semaines avant la fin de l'exercice visé par le présent rapport, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus a entraîné la déclaration d'une pandémie à l'échelle mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé. Les mesures gouvernementales mises en place pour combattre la menace sanitaire que pose le virus ont causé d'importantes perturbations pour les entreprises et les gouvernements du monde entier. Il en a résulté un ralentissement économique et un confinement quasi total. Tout comme l'efficacité des interventions du gouvernement et de la banque centrale, la durée et toutes les répercussions de cette écloison sont inconnues à ce jour. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la sévérité des mesures, leur incidence sur le fonctionnement de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES) et des réseaux d'inclusion communautaire (RIC), ni la manière dont le 3^e plan EVP, nouvellement annoncé, sera déployé.

À la lumière de ces faits, la SIES et les RIC ont maintenu le cap en se concentrant sur trois mesures prioritaires, qui apporteront un soutien essentiel aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises vulnérables : le transport, la sécurité alimentaire et la capacité communautaire.

Transport

- Analyse des services de transport existants afin de déterminer leur état opérationnel.
- Création d'un sous-comité à partir des meilleurs services de transport pour agir en tant que conseillers au sujet des opérations.

- Préparation d'une lettre de recommandation pour les chauffeurs, à montrer aux autorités d'exécution de la loi, pour attester que ces derniers peuvent transporter des personnes ou des marchandises en leur nom, et élaboration de procédures sur le transport de personnes et de marchandises.
- Collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Santé, l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B., le ministère du Développement social et le quartier général de la GRC pour officialiser la lettre de recommandation requise et émettre une carte officielle (deux pièces justificatives permettant aux chauffeurs d'exercer leurs fonctions sans être arrêtés par les autorités).
- Liaison avec le Bureau d'assurance pour obtenir la confirmation officielle que les chauffeurs volontaires étaient assurés.
- Coordination de la distribution de l'équipement de protection individuelle aux services de transport
- Aide à la mise en place de services de transport dans les régions sans structures existantes, et connexion avec les services de transport opérationnels pour obtenir des précisions sur les pratiques exemplaires.
- Soutien aux régions disposant de services de transport existants pour les aider à s'adapter aux nouvelles exigences en matière de santé publique.
- Analyse des problèmes de transport avec les décideurs au palier provincial
- Financement pour assurer la continuité des services ou l'introduction de nouveaux services, et partage de données sur les nouvelles sources de financement offertes.
- Coordination des réunions hebdomadaires du groupe de travail sur le transport et des réunions provinciales portant sur le sujet.
- Collaboration avec Développement social pour créer et valider des protocoles avec Santé publique, puis les communiquer aux services de transport.
- Offre d'une formation pertinente sur la prestation de services aux RIC et à leurs partenaires.
- Tenue à jour par les RIC d'une liste régionale des ressources communautaires en matière de sécurité alimentaire, retransmise à la SIES et à Développement social, et offre de soutien et de conseils aux partenaires.

Capacité communautaire

- Envoi à la SIES d'une liste mise à jour par les RIC (toutes les semaines) des services communautaires offerts
- Affichage par la SIES et les RIC des coordonnées des programmes régionaux de transport et de sécurité alimentaire sur leurs pages Web et Facebook respectives
- Tenue à jour par les RIC d'une liste des ressources communautaires régionales, retransmise à la SIES et à Développement social, et offre de soutien et de conseils aux différents partenaires dans les régions
- Recueil de témoignages de Néo-Brunswickois confrontés à une nouvelle réalité financière; communication de ces récits à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Participation de la SIES aux réunions suivantes pour accroître la collaboration :

- Réunions quotidiennes du personnel de la SIES
- Rencontres quotidiennes de soutien personnalisé à la SIES et aux RIC
- Participation du directeur général de la SIES à des réunions hebdomadaires avec des cadres supérieurs de Développement social
- Réunions hebdomadaires avec les RIC, les services de transport, Aliments pour tous NB
- Réunions avec les ministères de la Sécurité publique, de la Santé, du Développement social ainsi qu'avec l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B. (échelles provinciale et municipale) et la GRC
- Réaffectation de deux des membres de l'équipe de la SIES au ministère du Développement social et au Bureau du Conseil exécutif.

Sécurité alimentaire

- Participation de la SIES et des RIC aux réunions provinciales hebdomadaires d'*Aliments pour tous NB*
- Soutien continu aux RIC pour coordonner les efforts.
- Échange de l'information sur les nouvelles sources de financement offertes aux RIC et à leurs partenaires

Progrès des 28 mesures prioritaires

Ensemble pour vaincre la pauvreté 2

Mesures	État des mesures
Pilier 1 : Renforcement des capacités des communautés	
1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des acquis des communautés.	Continu
2. Soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre afin de favoriser l'inclusion économique et sociale.	Continu
3. Partager et communiquer l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.	Continu
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes gouvernementaux et communautaires liée à l'inclusion économique et sociale.	En cours
5. Célébrer les meilleures pratiques et les histoires à succès des communautés.	Continu
6. Promouvoir la culture du bénévolat au sein de nos communautés.	Continu
7. Soutenir le lien entre les organismes et initiatives communautaires ciblant le bénévolat.	Continu
Pilier 2 : Apprentissage	
8. Renforcer et bâtir sur les capacités des parents, des familles, des tuteurs et des communautés à appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes.	Continu
9. Soutenir et promouvoir la littératie dans le développement de la petite enfance et l'éducation.	Continu
10. Étendre et collaborer au rayonnement et au soutien de concepts novateurs tels le concept d'écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires basés en communauté.	Continu
11. Promouvoir les programmes après classe et le mentorat afin de favoriser le développement des compétences et appuyer la participation des enfants et des jeunes provenant de familles à faible revenu.	Continu
12. Appuyer les initiatives communautaires en matière de littératie, d'éducation financière, d'éducation des adultes, de développement des compétences et de préparation au milieu de travail.	Continu
13. Soutenir les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et au service de conseils en matière d'emploi pour les personnes à faible revenu.	Continu
Pilier 3 : Inclusion économique	
14. Explorer le concept de revenu de subsistance.	Complété
15. Envisager la création d'une législation plus exhaustive sur l'équité salariale.	Complété
16. Promouvoir et soutenir l'inclusion dans les milieux de travail.	En cours
17. Appuyer le développement de conditions de travail flexibles afin de créer des occasions pour les individus confrontés à des barrières à l'emploi, et/ ou vivant des aptitudes et des disponibilités particulières.	En cours
18. Promouvoir l'entrepreneuriat.	Continu
19. Promouvoir le soutien aux entreprises locales et aux micro-entreprises.	Continu
20. Promouvoir et soutenir le développement, la création et la viabilité des écosystèmes d'entreprises sociales.	Continu
Pilier 4 : Social Inclusion	
21. Promouvoir et soutenir les initiatives communautaires liées à la préparation des aliments, la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'accès à des aliments sains.	Continu
22. Favoriser la transition des banques alimentaires vers des centres communautaires d'alimentation	Continu
23. Promouvoir les initiatives visant la disponibilité d'aliments sains et la gestion et la coordination d'aliments dans les programmes alimentaires d'urgence.	Continu

Mesures**État des mesures**

24. Promouvoir la mise en place de programmes communautaires de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques.	En cours
25. Soutenir la durabilité et la qualité des logements abordables actuels.	Continu
26. Promouvoir des solutions communautaires innovatrices en matière de logements abordables, accessibles et de qualité, et de communautés mixtes.	Continu
27. Développer une stratégie globale de transport rural et urbain pour la province.	Complété
28. Promouvoir et soutenir les systèmes de transports communautaires alternatifs.	Continu

Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 20 (1 et 2) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, la Société peut procéder à la nomination d'employés fondé sur le mérite.

Au 31 mars 2020, la Société comptait sept employés à temps plein.

Langues officielles

La SIES reconnaît ses obligations en matière de langues officielles et s'est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité aux citoyens dans la langue officielle de leur choix et selon tous les modes de prestation de services. Les RIC et leurs partenaires sont aussi assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

La SIES s'efforce d'offrir ses services dans les deux langues officielles, non seulement pour se conformer à la loi, mais surtout pour faire la promotion de la valeur d'inclusion bien ancrée et à la base de la Société et du plan EVP.

La stratégie sur les langues officielles de la SIES vient consolider la position de la Société vis-à-vis des langues officielles. Elle fournit également aux RIC les outils nécessaires afin qu'ils puissent servir les Néo-Brunswickois dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2020, la SIES a poursuivi ses efforts de promotion, de vérification et de soutien aux langues officielles à l'interne, avec les RIC et les partenaires externes, conformément à sa stratégie.

Faits saillants des activités

Des informations supplémentaires peuvent être trouvées dans les différents rapports de la société : www.gnb.ca/pauvreté

2008	
Octobre	Annnonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au N.-B.
2009	
Janvier à avril	Dialogues publics
Juin à septembre	Tables rondes
Novembre	Forum final menant à l'adoption d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du N.-B.</i>
Décembre	Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale
2010	
Janvier	Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu
Janvier	La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple
Avril	Adoption de la <i>Loi sur l'inclusion économique et sociale</i>
Avril	Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans.
Avril	Modifications apportées à la <i>Loi sur la location de locaux d'habitation pour protéger les résidents</i>
Avril	Augmentation du salaire minimum à 8,50\$ l'heure
Mai	Nomination du Président et des co-présidents de la SIES
Juin	Nomination des autres membres du CA de la SIES
Juin	Première rencontre du CA
Septembre	Augmentation du salaire minimum à 9 \$ l'heure
Octobre	Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde
Août à janvier 2011	La SIES embauche son personnel
2011	
Janvier	Première rencontre des trois comités consultatifs

Février à octobre	Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)
Avril	Augmentation du salaire minimum à 9,50\$ l'heure
Août	Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial.
Novembre	Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaires
2012	
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10\$ l'heure
Juin	Conférence provinciale sur le transport communautaire
Juin	Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue
Juin	Le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire (ESFIC) présente son rapport au gouvernement
Septembre	Lancement du programme <i>De beaux sourires et une bonne vision</i> pour les enfants des familles à faible revenu
Octobre	Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement
2013	
Mai	Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport
Octobre	Restructuration et hausse des taux d'aide sociale
Octobre	Refonte de la politique économique des ménages
Octobre	Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail
Octobre	Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu
Septembre à octobre	Dialogues publics <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté 2</i>
Septembre à octobre	Rencontres avec les associations régionales et provinciales
Octobre à avril 2014	Élaboration d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale 2014-2019</i>
Octobre	Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté
Décembre	Annonce du <i>Régime médicaments du N.-B.</i>
2014	
Février	Annonce par le gouvernement de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)
Mai	Présentation d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014-2019</i>

Mai	Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick
Août	Enseignement des métiers dans les écoles afin de mieux préparer les jeunes pour l'avenir, et investissement pour rénover les espaces réservés à l'enseignement des métiers dans les écoles et aménager de nouveaux locaux
Octobre	Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale
Novembre	Conclusion de EVP1
Décembre	Début de EVP2
Décembre	Augmentation du salaire minimum à 10,30\$ l'heure
2015	
Mars	Lancement du Fonds d'emploi pour les jeunes pour aider à créer des emplois
Avril	Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains
Mai	EVP reçoit un prix national prix en matière de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick (Catégorie : provinces et municipalités qui travaillent en partenariat)
Juin	Présentation publique de <i>L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014</i>
Novembre-décembre	La SIES tient une campagne de sensibilisation <i>Petits gestes, grande contribution</i> de 2 semaines, pour faire la promotion du bénévolat
2016	
Janvier	Premier Sommet sur les possibilités en matière d'inclusion économique
Février	Conversation communautaire sur l'équité en santé
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10,65\$ l'heure
Avril	Le gouvernement du NB annonce l'accès gratuit aux études postsecondaires pour étudiants des familles à faible et à moyen revenu
Septembre	Création des plans d'éducation de 10 ans
Septembre	Investissement de 56 millions de dollars dans le logement abordable avec le gouvernement fédéral afin que les personnes les plus vulnérables aient un chez-soi
Septembre	La province investit 1 M\$ pour aider les adultes sans emploi à apprendre une langue seconde officielle
Novembre	Le gouvernement du NB élargit le Programme d'aide pour l'énergie domestique
2017	
Janvier	Expansion du modèle de prestation des services intégrés
Février	<i>Exploiter le pouvoir de la littératie : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie</i> afin d'améliorer les niveaux de littératie dans la province
Février	<i>Sommet sur le plan des familles concernant la réduction de la pauvreté</i>

Mai	Sommet sur les possibilités sur l'inclusion économique
Mai	Plan pour les familles – réduction de la pauvreté
Août	Élargissement du Programme d'aide aux études
Novembre	Gouvernement annonce l'élargissement du programme De beaux sourires et une bonne vision pour les enfants de quatre ans qui n'ont pas d'assurance privée ou publique
Novembre	Campagne Petits gestes, grande contribution
Décembre	Dépôt du rapport sur le transport inclusif
2018	
Janvier	Gouvernement annonce des services de garde gratuits pour les familles à faible revenu
Février	Création du comité de mise en œuvre sur le transport rural et urbain
Mars	Dépôt du rapport d'étape d'EVP2
Avril	Baisse du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises
Mai	Partenariat entre le gouvernement provincial et Living SJ pour un projet pilote visant à mettre fin à la pauvreté générationnelle
Juin	La SIES tient une tournée provinciale pour rencontrer les chefs de file, en préparation pour le processus de renouvellement d'EVP
Juillet	Le gouvernement provincial lance un portail de ressources en ligne à l'intention des familles à la recherche de renseignements au sujet des services et des programmes de garderie éducatifs
Novembre	Le gouvernement fournit des fonds pour aider avec la mise en place de refuges temporaires pour les personnes qui ont besoin d'un logement sécuritaire pendant les mois d'hiver
2019	
Janvier	Publication du Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale
Janvier	Publication du Rapport <i>Un appel, plusieurs services – Une solution de guichet unique</i>
Février	Lancement du processus de renouvellement d'EVP
Mars	Le gouvernement annonce que le nombre de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés a dépassé l'objectif
Mars à mai	Processus d'engagement public pour EVP3 : sondage en ligne, dialogues communautaires et sectoriels, groupes de discussion, Échange Meilleurs Cerveaux, mémoires
Avril	Augmentation du salaire minimum à 11,50 \$ l'heure
Avril	Le gouvernement annonce le renouvellement de bourses pour frais de scolarité et le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité

Août	Néo-Brunswickois nommé président du Conseil consultatif national sur la pauvreté – Scott MacAfee de la SIES
Octobre	Gouvernement annonce nouvelle initiative pour aider les élèves et les étudiants à explorer des possibilités d'apprentissage
2020	
Mars	Lancement d'EVP3

États financiers

**Société d'inclusion économique et sociale
du Nouveau-Brunswick**

**États financiers
Le 31 mars 2020**

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Table des matières

Le 31 mars 2020

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 6



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du : Conseil d'administration de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, les états des résultats, de l'évolution de l'excédent accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers, dont un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités que nous confèrent ces normes sont décrites de façon plus détaillée à la section « Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation, conformément aux exigences déontologiques applicables à notre audit d'états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, la direction doit aussi évaluer la viabilité de l'organisation selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, divulguer les questions liées à la continuité d'exploitation, le cas échéant, et appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'elle ne compte liquider l'organisation ou cesser ses activités ou que de telles démarches représentent la seule solution réaliste.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la surveillance du processus de rapports financiers de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur quant à l'audit des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à produire un rapport d'audit qui présente notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne constitue pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada décèlera sans faute une inexactitude importante si elle est présente. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont jugées importantes s'il est raisonnable de s'attendre qu'elles pourraient, de façon individuelle ou générale, avoir une influence sur les décisions économiques prises en fonction des états financiers en question. Dans le cadre d'un audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et de scepticisme professionnel. De plus :

- nous cernons et évaluons les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, résultant de fraudes ou d'erreurs, puis concevons et exécutons des procédures d'audit adaptées aux risques et obtenons des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas déceler une inexactitude importante résultant de fraudes est plus élevé que celui de ne pas déceler une inexactitude résultant d'erreurs, car les fraudes peuvent comprendre la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les déclarations trompeuses ou le contournement des contrôles internes;
- nous acquérons une compréhension des contrôles internes pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit qui conviennent à la situation, mais qui ne visent pas à formuler une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation;
- nous évaluons la pertinence des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des prévisions comptables et des informations afférentes fournies par la direction;
- nous tirons des conclusions sur la pertinence de l'utilisation du principe comptable de la continuité d'exploitation par la direction et, selon les preuves d'audit recueillies, sur la présence possible d'une inexactitude importante liée à des situations ou des conditions pouvant jeter un doute important sur la capacité de continuité de l'organisation. Si nous concluons qu'il existe une inexactitude importante, nous sommes tenus de faire ressortir dans notre rapport d'audit les informations connexes figurant dans les états financiers ou, si lesdites informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des états financiers, y compris les documents d'information, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les activités sous-jacentes de façon fidèle.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance notamment la portée et le déroulement prévus de l'audit ainsi que ses importantes conclusions, y compris les lacunes importantes cernées dans les contrôles internes.


Comptables Professionnels Agréés

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Le 24 juin 2020

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

Le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIF FINANCIER		
À recevoir d'un apparenté, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 3)	<u>2 877 914\$</u>	<u>3 208 105\$</u>
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	38 273\$	31 762\$
EXCÉDENT ACCUMULÉ		
Excédent	<u>2 839 641</u>	<u>3 176 343</u>
	<u>2 877 914\$</u>	<u>3 208 105\$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration



Administrateur _____



Administrateur _____

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution de l'excédent accumulé

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Recettes		
Province du Nouveau-Brunswick	<u>2 823 015\$</u>	<u>2 808 000\$</u>
Dépenses liées aux programmes		
Réseaux d'inclusion communautaire	780 444	772 716
Subventions pour le transport communautaire	459 000	368 500
Financement spécial pour projets d'impact	389 702	-
Projets spéciaux	389 204	257 497
Subventions pour projets d'action Communautaire (apprentissage)	374 412	537 118
Littératie financière	134 966	93 793
Ensemble pour vaincre la pauvreté 3	63 771	111 752
Dépenses du conseil d'administration	32 378	30 754
Bon d'études canadien	5 788	53 069
Autres subventions	-	10 000
	<u>2 629 665</u>	<u>2 235 199</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages connexes	464 634	460 968
Services	36 999	68 376
Déplacements	15 333	35 506
Téléphone	10 032	8 221
Fournitures	1 650	3 408
Frais informatiques	1 346	1 397
Déplacements	58	11 115
	<u>530 052</u>	<u>588 991</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	(336 702)	(16 190)
Évolution de l'excédent accumulé, à l'ouverture	<u>3 176 343</u>	<u>3 192 533</u>
Évolution de l'excédent accumulé, à la clôture	<u>2 839 641\$</u>	<u>3 176 343\$</u>

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2019	2018
Activités d'exploitation		
Encaissements provenant de la Province du Nouveau-Brunswick	3 137 305\$	2 823 900\$
Décaissements destinés aux fournisseurs et aux employés	<u>(3 137 305)</u>	<u>(2 823 900)</u>
Variation de l'encaisse	-	-
Trésorerie à l'ouverture	<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie à la clôture	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

La source de revenus de la Société est la Province du Nouveau-Brunswick. La Société ne détient pas de compte bancaire séparé et toutes les activités de fonctionnement passent par la Province du Nouveau-Brunswick.

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

1. Nature des activités

La Société d'inclusion économique et sociale est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée en vertu d'une loi spéciale le 16 avril 2010. La Société est exonérée d'impôt selon l'alinéa 149(1)(d) de la LIR.

Cette société a été créée dans le cadre du plan provincial pour assurer le partenariat continu des citoyens du Nouveau-Brunswick à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Plan d'inclusion économique et sociale. La vision du Plan consiste à faire en sorte que tous les citoyens disposent des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, dans la sécurité et en bonne santé.

Les buts et objets premiers de la Société sont les suivants:

- a) assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- b) coordonner et appuyer les réseaux d'inclusion communautaires dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
- c) gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
- d) exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* et les règlements connexes, tel que l'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Constatation des produits

La Société suit la méthode du report pour la constatation des subventions reçues à l'égard d'activités et de projets particuliers. Les subventions à utiliser à des fins déterminées sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée au cours de la période suivante.

Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

La société reçoit actuellement la totalité de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

(b) Immobilisations

La Société comptabilise les dépenses d'immobilisations de moins de 10 000 \$ à titre de dépenses engagées de la période visée.

(c) Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le gouvernement du Nouveau Brunswick procure sans frais divers fournitures et services à la Société, notamment les immobilisations, la technologie de l'information, les services comptables et de ressources humaines, les frais d'occupation et autres services de soutien administratif. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

(d) Régimes de retraite et autres régimes d'avantages complémentaires de retraite

Les employés à temps plein de la Société cotisent au Régime à risques partagés dans les services publics du Nouveau Brunswick. Le régime est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Société et ses employés. Les cotisations de l'employeur à ce régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Société se limite au montant de ces cotisations.

(e) Instruments financiers

L'organisation évalue initialement son actif et son passif financiers à la juste valeur marchande, sauf pour certaines opérations avec lien de dépendance. La Société évalue ultérieurement son actif et son passif financiers au coût amorti, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont inscrits subséquemment à leur juste valeur.

L'actif financier évalué au coût amorti comprend les débiteurs. Le passif financier évalué au coût amorti comprend les créditeurs et les charges à payer.

(f) Incertitude d'évaluation

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation du passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des charges constatées au cours de la période visée. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

3. Opérations entre apparentés

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick paie la totalité des frais au nom de la Société tout au long de l'exercice.

Le montant à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick représente le montant dû à la Société pour l'excédent du financement approuvé sur les dépenses engagées.

Au cours de l'exercice, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé un financement totalisant 2020 - 2 825 015 \$ (2019 - 2 808 000 \$).

	2020	2019
À recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	<u>2 877 914\$</u>	<u>3 208 105\$</u>

4. Créanciers et charges à payer

	2020	2019
Congés annuels accumulés	30 773\$	24 262\$
Frais de vérification constatés	<u>7 500</u>	<u>7 500</u>
	<u>38 273\$</u>	<u>31 762\$</u>

5. Événements ultérieurs

L'épidémie d'une nouvelle souche de coronavirus a entraîné la déclaration mondiale d'une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. Les mesures gouvernementales en place pour lutter contre la menace du virus pour la santé ont causé des perturbations matérielles aux entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie sont inconnus pour le moment, tout comme l'efficacité des interventions du gouvernement et des banques centrales. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la sévérité des mesures ni leur impact sur les résultats et conditions financiers futurs de la société.